

Nom commercial: Ethylmorphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 052000

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.08.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 24.08.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Ethylmorphini hydrochloridum

N° d'article 05200000

Numéro d'enregistrement

No. CE: 204-734-4

No. CAS 6746-59-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique, Narcotique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301

Acute Tox. 3 H311

Acute Tox. 3 H331

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

Nom commercial: Ethylmorphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 052000

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.08.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 24.08.20

H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Conseils de prudence ***

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Ethylmorphine hydrochloride

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Caractérisation chimique**

Ethylmorphine hydrochloride

Composants dangereux *****Ethylmorphine hydrochloride**

No. CAS	6746-59-4		
No. EINECS	204-734-4		
Concentration	>=	100	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Acute Tox. 3		H301
	Acute Tox. 3		H311
	Acute Tox. 3		H331

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Après inhalation massive de poussières, appeler aussitôt un médecin. Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder au repos. Provoquer les vomissements si le patient est conscient, et appeler un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Administrer du charbon médicinal.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vomissements, Céphalées, Engourdissement, Narcose, Perte de connaissance, Contraction pupillaire, détresse respiratoire, Arrêt respirat

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Nom commercial: Ethylmorphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 052000

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.08.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 24.08.20

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Brouillard d'eau, Mousse stable aux alcools

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeDéveloppement des gaz toxiques. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde d'azote (NO_x); Acide chlorhydrique (HCl); Eviter l'inhalation de fumée et des vapeurs.**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mettre les personnes en sûreté. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservé uniquement dans l'emballage d'origine.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Agents d'oxydation, Alcalines

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	6.1D	Matières dangereuses non combustibles, à toxicité aiguë cat. 3 / toxiques ou à effet chronique
Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker au frais. Protéger des fortes chaleurs. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom commercial: Ethylmorphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 052000

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.08.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 24.08.20

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corp. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières; Filtre Anti-gaz E 2.

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié caoutchouc

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat solide

Couleur blanc

Odeur inodore

valeur pH

Valeur 4.3 à 5.7

Concentration/H₂O 2 %

Point de fusion

Valeur 123 °C

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Hydrosolubilité

Remarque se solubilise facilement

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Nom commercial: Ethylmorphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 052000

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.08.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 24.08.20

Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène (HCl)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Ethylmorphine hydrochloride

ATE	100	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Ethylmorphine hydrochloride

ATE	300	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par inhalation

Ethylmorphine hydrochloride

ATE	3	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Ethylmorphine hydrochloride

ATE	0.5	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Corrosion/irritation cutanée

Ethylmorphine hydrochloride

Remarque	Aucun
----------	-------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ethylmorphine hydrochloride

Remarque	Aucun
----------	-------

sensibilisation

Ethylmorphine hydrochloride

Remarque	Aucun
----------	-------

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Ethylmorphine hydrochloride

LD50		
Voie d'exposition	sous-cutané	
Espèces	souris	
	200	mg/kg

Mutagénicité

Ethylmorphine hydrochloride

Remarque	Aucun
----------	-------

Toxicité pour la reproduction

Ethylmorphine hydrochloride

Remarque	Aucun
----------	-------

Cancérogénicité

Ethylmorphine hydrochloride

Remarque	Aucun
----------	-------

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Ethylmorphine hydrochloride

Nom commercial: Ethylmorphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 052000

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.08.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 24.08.20

Exposition unique

évaluation

Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été identifié.

Ethylmorphine hydrochloride**exposition répétée**

évaluation

Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été identifié.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.




RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1544	1544	1544
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A. (Ethylmorphine hydrochloride)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Ethylmorphine hydrochloride)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Ethylmorphine hydrochloride)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Nom commercial: Ethylmorphini hydrochloridum

Numéro de la matière: 052000

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.08.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 24.08.20

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.